



DOSSIER DE PRESSE

28/11/2017

PROJET EOLIEN : SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE.



De gauche à droite : Mr. Sanjeev Gupta - Directeur Exécutif du Service Financier, Mr Oliver Andrews - Directeur Exécutif et Directeur des Investissements - Mr. Djama Ali Guelleh - Directeur Général de l'EdD.

ELECTRICITE DE DJIBOUTI
47, BLD DE LA REPUBLIQUE
Ras-Dika, Djibouti
Téléphone : 21 35 28 51
Email : directionedd.68@gmail.com
Site web : www.edd.dj

Après l'utilisation de l'énergie hydraulique par le biais de l'interconnexion, EdD se tourne vers l'éolien et continue sa stratégie du mix-énergies.

Le 28/8/2017, le Directeur Général d'Electricité de Djibouti a signé un protocole d'entente avec AFRICA FINANCE CORPORATION (AFC) à Lagos dans la capitale nigériane. Ce protocole concerne le développement d'un parc éolien d'une puissance de 60 MW qui sera installé au Goubet.

L'AFC était représenté - lors de la signature du protocole d'entente - par Monsieur Oliver Andrews, Directeur Exécutif et Directeur des Investissements et par Mr. Sanjeev Gupta, Directeur Exécutif du Service Financier. Cette institution financière notable (qui a obtenu un grade de triple A pour ses performances dans les crédits à long terme et celui de P2 pour les prêts à court terme) a développé de nombreux projets énergétique et financé des infrastructures en Afrique.

Notre pays étant membre de cette institution financière depuis 2016, il bénéficie à ce titre d'un appui considérable pour développer ses projets prioritaires. C'est dans cette optique, qu'Electricité de Djibouti, conformément aux instructions du Gouvernement a soumis le projet du parc éolien à l'AFC. A la lecture de l'étude de faisabilité présentée par EDD et au vu du potentiel des vents de la région du Goubet, les responsables de l'institution ont déclarés que le projet était bancable et recevrait un appui favorable.